**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 18 mars 2017**

**au château de LA ROCHE-GUYON (Val-d'Oise)**

**Rapport Moral**

**2. Rapport de la vice-présidente**

par Marie-Claude Boulanger

Pourquoi devons-nous impérativement mettre en œuvre une **politique de promotion** de l’association des Amis du Vexin Français, et développer pour ce faire une active **politique de communication** ?

Tout simplement parce qu’aucune structure confidentielle, repliée sur elle-même, ne peut être efficace, quelles que soient sa pertinence, sa légitimité morale ou sociale, sa respectabilité : ce qui n’est pas connu n’existe pas. Le verbe crée, à condition qu’il soit entendu.

Notre travail pour être connus vise tout simplement la nécessaire « reconnaissance » par les autres, par ceux qui sont censés nous comprendre, nous suivre, nous soutenir, nous rejoindre : élus, administrateurs de tout niveau, associations proches, habitants du Vexin.

Si notre existence n’avait conquis aucune visibilité, les 4 associations locales qui nous ont désignés récemment comme destinataires de leurs dévolutions lors de leurs dissolutions, l’auraient-elles fait ?...

Afin d’atteindre son objet explicitement exprimé dans l’article 2 des statuts que nous venons de voter, nous mettons en acte le contenu de l’article 3 : les moyens de réaliser ledit objet : nous faisons connaître et promouvons les expressions de « l’âme » du Vexin, déclinées dans toutes les acceptions de son patrimoine (on peut relire à ce sujet l’article dédié à cette notion dans la revue 72).

Pour ce faire, nous disposons d’un certain nombre d’**outils** auxquels nous apportons en continu toutes les innovations et améliorations pouvant les rendre plus visibles, plus rayonnants, donc plus efficaces.

Le premier (dans l’acception chronologique du terme) de ces outils est notre **revue**. La qualité et la tenue de son contenu, que nous devons aux contributeurs – bénévoles, il faut le redire- de haut niveau et qu’il faut officiellement ici remercier, n’échappe à personne. Je vous renvoie à l’édito du dernier numéro, qui revient – ce n’est pas tout à fait inutile- sur les « raisons d’être » de ce média :

« A l’heure de l’audio et du visuel, des blogs, des tweets, dans un monde où l’immédiateté de la communication est prépondérante, où la parole est approximative, brutale, spectaculaire, virtuelle et fugitive, pourquoi s’entêter à laisser sur papier les traces de réflexions têtues et lentes, à écrire des mots qui restent, à offrir ses pensées aux critiques réfléchies ?

D’abord, sans doute par optimisme… et respect de nos adhérents que nous voulons croire encore «°lecteurs ». L’invention de l’écriture a marqué le début de ce qu’il est convenu d’appeler « l’Histoire »… dont nous sommes pas tout à fait disposés à sortir ! Notre histoire, ou du moins sa part accessible à chacun, est écrite, décrite par les témoins qui nous ont, tout au long de son déroulement, légué leurs mots. Ces mots qui sont, - avec le rire ! - le propre de l’homme. Leur usage et leur agencement constituent notre vivier patrimonial.

Et puis aussi parce que l’objet de notre existence en tant qu’association est le permanent, le noyau qui résiste à l’inéluctable changement. La préservation de notre permanence civilisationnelle. Nous prétendons défendre de la destruction ce que nous a offert de beau la nature, ce que nous ont laissé de précieux nos ancêtres, y compris la connaissance. Aussi, maintenons-nous un support «permanent ».

Et comme je l’ai maintes fois martelé : on ne défend bien que ce que l’on aime, et on ne s’attache vraiment qu’à ce que l’on connaît bien. C’est pourquoi cette revue, outre qu’elle témoigne de nos « mobilisations », de nos combats, décrit, sous des plumes et des regards complémentaires, ce que nous avons à défendre, et s’efforce de rendre compte des richesses et des séductions d’un territoire qui a jusqu’ici su, si près de l’urbanisation galopante, conserver son authenticité et son originalité. Elle ne renie pas sa mission « pédagogique » et ne refuse pas non plus d’emmener le lecteur en contrée d’arts et de rêverie poétique. Elle s’assume participer à la « culture », donc préserver notre humanité. Elle espère en cela faire honneur au Vexin dans lequel elle est enracinée. »

Les questions de son **impact** et de sa **diffusion** sont à l’ordre du jour de nos préoccupations, comme nous allons le voir dans un instant en évoquant le travail des acteurs de l’association dans le domaine de son rayonnement.

Donner du poids et du crédit à la communication écrite n’induit pas de négliger ou de dédaigner les vecteurs contemporains de communication : réseaux sociaux et site internet. Ces différents médias se complètent et se font écho.

Les deux pages ouvertes sur **facebook**: « **Avf Revue** » et « **Amis du Vexin  Français**», tenues régulièrement à jour, atteignent, pour chacune de leurs publications, dans des délais rapides, plusieurs centaines de personnes. L’utilisation de ce réseau social permet des annonces et informations rapides et de renvoyer à nos autres médias : revue et site. Elle semble incontournable pour faire connaître nos actions en Vexin certes, mais aussi hors du territoire vexinois. Le Vexin concentre notre attention, mais s’inscrit dans l’ensemble d’une préoccupation patrimoniale qui dépasse ses limites, et les réseaux sociaux permettent de précieuses rencontres avec les acteurs de la protection du patrimoine qui travaillent ailleurs ou sur une étendue géographique plus large.

Notre **site internet, « amisduvexinfrancais.fr »,** dont la refonte avait été confiée à l’entreprise de M. David Renaut, est maintenant tenue par Axel Fossier ici présent, au premier rang, dont un bref portrait a été brossé dans la revue 72.

Le site est une des vitrines de notre association, vecteur à la fois de l’information générale ou immédiate, et lien avec les acteurs de l’association. L’adresse mail avf@amisduvexinfrancais.fr permet de joindre directement les dirigeants élus de l’association et d’obtenir des réponses rapides aux questions soulevées, et les adresses dédiées permettent de joindre utilement dans les mêmes conditions les correspondants de proximité.

Des projets visant à améliorer l’interactivité du site, et impliquant la technicité du gestionnaire, sont en cours d’étude : les adhésions en ligne sont déjà possibles, nous étudions la façon la plus simple de permettre le paiement de ladite adhésion en ligne aussi, ainsi que la possibilité d’achats en ligne (publications anciennes ou plus récentes). L’instauration de partenariats en ligne avec d’autres organismes partageant nos préoccupations sont aussi à l’étude.

Toutes ces réflexions, ces propositions, sont bien sûr le résultat de travaux actifs de terrain. Le groupe des **correspondants de proximité** (dont les membres sont listés sur le site et dans la revue… et qui ne demande qu’à s’étoffer, certains secteurs n’étant pas encore couverts) est une structure souple de proposition et de mise en œuvre particulièrement dynamique et performante. Les membres du conseil d’administration sont destinataires des comptes rendus de réunions et cette instance peut ainsi délibérer sur les actions proposées. Témoigne de la richesse des débats et de l’implication des membres, le compte rendu de la réunion des correspondants du 25 février 2017.

Les questions évoquées au cours du présent rapport regardant la promotion de l’association, les dossiers suivis par les correspondants dans leur secteur ont tous été étudiés en réunion de correspondants… et c’est au cours de la dernière réunion que le thème évoqué il y a un instant par le Président relatif aux cimetières et aux pierres tombales abandonnées, a été spécifiquement soulevé par un des correspondants.

**Pour conclure**, et en réponse à la question posée d’entrée, on peut assurer que nous agissons avec méthode, détermination, dévouement … et compétence, nous l’espérons, pour que l’association à laquelle vous appartenez soit reconnue au-delà même de son propre cercle, et rayonne ainsi efficacement, permettant à nos dossiers d’aboutir et à nos buts de se réaliser.

 La vice-présidente le secrétaire général le président

 Marie-Claude Boulanger Claude Rosset Etienne de Magnitot